



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE  
DE L'INDRE

PRÉSIDENCE

*Monsieur Pierre RIAUTE  
Maire  
HOTEL DE VILLE  
1 route de St Aignan  
36600 LYE*

*Châteauroux,  
le 9 juillet 2012*

*Monsieur le Maire,*

*J'accuse réception de votre lettre du 7 Juin dernier, concernant votre projet d'aménagement et de développement durable.*

*J'ai regardé avec attention les orientations générales que vous souhaitez y intégrer, notamment dans sa partie « développement économique et habitat ».*

*Nous n'avons pas d'observation particulière à émettre à cette procédure.*

*Nous vous rappelons que depuis la nouvelle réglementation relative au droit de préemption, il est désormais possible pour une collectivité de définir un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat. Sachez que nous restons à votre disposition pour vous aider dans cette réflexion.*

*Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments distingués.*

*Paulette PICARD*